

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 22 mai 2025 à la Halle polyvalente des Genevez
Début : 19h10 – Fin : 20h55

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Procès-verbal

Présents

Communes membres (avec droit de vote)

- Le Locle (Philippe Rouault)
- Les Bois (Athanas Kanimba)
- Les Genevez (Michael Barraud)
- Soubey (Sylvain Choffat)
- St-Brais (Christine Chavanne)
- Montfaucon (Gaëtan Marchand)
- Les Breuleux (Matthieu Pin)
- Saignelégier (Marc Jobin)
- Le Noirmont (Matthias Gogniat)
- Lajoux (Christian Schaller)
- Muriaux (Pierre Bourquin)
- Clos du Doubs (Alicia Girardin)

Associations/prestataires membres (avec droit de vote)

- RWB (Arnaud Macquat)
- Région des Montagnes neuchâteloises (Katarzyna Wojtowicz)
- FCCJ (Pierre Boillat)
- Forêtneuchâtel (Stéphane Brawand)
- Neuchâtel Rando (Daniel Humbert)
- FRI (Olivier Lapaire)
- AGRJura (Corentin Marchand)
- ISSKA (Pierre-Yves Jeannin)
- Sentier du Doubs, (Gérard Jeannerat)

Invités (sans droit de vote)

- Marc Ballmer (comité, SFFN NE)
- Sabine Jaquet (Urbaniste-Amén. JU)
- Fabien Vogelsperger (comité) Parc Chasseral
- Emilie Lopez (Office de l'environnement JU)
- Daniel Rieder (Service du développement territorial JU)
- Nicolas Wiser (Service de l'économie JU)
- Elodie Paupe (Office de la Culture JU)
- Alain Lugon (SFFN NE)
- Matthieu Bogard (RWB 2^{ème} représentant)
- Patrick Herrmann, vice-président extraordinaire
- Andreas Friedli (comité)
- Cédric Dupraz, le Locle

Membres individuels (avec droit de vote)

- Mathilde Crevoisier Crelier (présidente)
- Jacques-André Maire (vice-président)
- Jean-Marc Comment (comité)
- Jacques Florey (comité)
- Martial Farine (comité)
- François Straub (comité)
- Claude Schaffter
- Isabelle Chapalay
- Christiane Comment
- Jean-Paul Seuret
- Véronique Gigon
- Jean-Luc Berberat
- David Eray (Ministre de l'environnement JU)
- Vincent Gigandet (comité)
- Daniel Chaignat (comité)
- Cédric Choffat (comité)

Structure PNRD (sans droit de vote)

- Régis Borruat (directeur)
- Sylvine Boillat
- Raphaël Büsschi
- Cédric Cerf
- Laure Chaignat
- Bettina Erne
- Viviane Froidevaux
- Anne Girardet
- Nadia Godat (secrétaire)
- Carine Heiniger
- Lise Laville

Excusés

Associations/prestataires membres : AREJ (Geneviève Sahy Wille), Fondation pour le Cheval (Annick Kuhn), Forces motrices du Châtelot (Nicole Eltschinger), ForêtJura (Didier Adatte), ForêtNeuchâtel (Jean Wenger), Les Chemins de fer du Jura (Jean-Frédéric Python), Ass. Des pêcheurs la Gaule (Thierry Christen), Musée du Ski (Cheyenne Dubois), Le Pèlerin (Anouk Favrod Bisetti), Objectif NE (Daniel Grassi Pirrone), Dép. dév. Territorial et Env. NE (Christophe Noë), Service de l'agriculture NE (Johannes Röstli), ASA St-Ursanne-Les Rangier (Jean-Claude Salomon), ATE-JU (Christelle Vallat)

Membres individuels : Martine Anderson, Claude Babey (comité), Jean-Pierre Beuret, Michel Blant, Silvain Bourquard, Yves Duperrex, Cécile Frésard, Mireille Gasser (comité), Nadège Graber, Christian Hählen, Théo Huguenin-Elie (comité), Gael Jobin, Nancy Kaenel Rossel, José Kottelat (comité), Nicolas Maître, Vincent Matthey (comité), Jean-Marie Miserez, Jean-Claude Rossinelli, Rothlisberger Denise, Francis Sauser

Invités : Evi Allemann (Conseillère d'Etat BE), Christine Bouquin (Conseil départemental du Doubs), Guillaume Davot (Jura bernois Tourisme), Yann Engel (Tourisme neuchâtelois), Laurent Favre (Conseiller d'Etat NE), Laurent Gogniat (Office de l'environnement JU), Michel Walther (Parc Chasseral), Xavier Rotzer Pipoz (PNRD), Claude-Henri Schaller (Service de l'Economie JU)

Ordre du Jour

N°	Objet
1.	Appel et salutations
2.	Nomination des scrutateurs
3.	Adoption de l'ordre du jour
4.	Adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire du 15 mai 2024
5.	Adoption du rapport annuel 2024, des comptes 2024 et du rapport de l'organe de révision avec décharge au comité et à la structure professionnelle
6.	Nomination de l'organe de révision
7.	Fixation des cotisations 2026
8.	Election à la vice-présidence
9.	Convention-programme 2025-2028 : information
10.	Divers

1. Appel et salutations

Mme Mathilde Crevoisier Crelier, présidente du Parc du Dobus, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h10 et salue Mme Véronique Gigon, le Ministre jurassien de l'environnement David Eray, qui prononcera quelques mots en fin de séance, ainsi que M. Michael Barraud, conseiller communal des Genevez, qui nous accueille ce soir, les représentants des communes, des services cantonaux, des parcs voisins, des associations, des partenaires et des médias, les membres du comité élargi, du bureau exécutif et de l'équipe professionnelle ainsi que l'ensemble des membres présents.

La présidente passe la parole à M. Michael Barraud pour un mot de bienvenue.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont proposés : Jean-Paul Seuret et Pierre Boillat. L'assemblée ratifie cette proposition sans objection.

Il y a 37 membres votants. Majorité absolue : 19 voix.

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire du 15 mai 2024

Il n'y a pas de question ni de remarque.

Le PV est accepté avec remerciements à son auteur.

5. Adoption du rapport annuel 2024, des comptes 2024 et du rapport de l'organe de révision avec décharge au comité et à la structure professionnelle

Rapport de gestion 2024

La présidente propose qu'il n'y ait que seul vote pour tous les points à adopter. Cette proposition est acceptée. Le rapport annuel 2024 a été mis à disposition des membres et est publié sur le site internet du Parc.

En introduction, la présidente souligne une année de changement importante avec le retrait de la présidente Véronique Gigon, la nomination d'une nouvelle présidente et d'un nouveau vice-président extraordinaire ainsi que l'aboutissement du processus de nouvelle convention programme. Elle relève avec satisfaction que la demande de financement à la Confédération a été acceptée dans son intégralité.

Le rapport de gestion est présenté par le directeur Régis Borruat, qui relève quatre points forts.

- L'inauguration de la chasse au trésor familiale sur le thème de la contrebande franco-suisse au Saut-du-Doubs (présenté lors de l'AG 2024) a eu lieu en présence des représentants et des invités des deux parcs (Doubs et Doubs horloger). La présence de nombreux médias a donné un bel écho médiatique à cet événement.
- L'inauguration de deux nouvelles expositions au Centre Nature Les Cerlatez (le muscardin et ses cousins; les plumes d'oiseaux de l'artiste de La Chaux-de-Fonds Nicole Grédy, reproductions au moyen de la technique de la cyanographie).
- La préparation, la coordination et le début des travaux d'aménagement de nouveaux pontons et sentiers à l'étang de la Gruère, réalisés sur mandat de la commune de Saignelégier et avec un accompagnement du bureau RWB.
- Le dépôt du plan de gestion 2025-2028 à la Confédération qui a reçu une décision favorable, avec une augmentation des ressources financières dès 2025. Ceci a permis un remaniement de l'équipe et l'engagement de deux nouveaux collaborateurs.

Régis demande à son équipe de venir le rejoindre et présente les deux nouveaux collaborateurs Raphaël Büschi et Nadia Godat, puis donne la parole aux chefs de projets pour qu'ils présentent quelques activités et réalisations de l'année 2024.

Anne Girardet présente l'observatoire du paysage, l'accompagnement de la commune de Clos du Doubs, par une démarche participative sur la gestion de la pression et des opportunités touristiques, l'exposition réalisée dans le cadre des activités de Jura-24 ainsi que la nouvelle plateforme web dédiée à l'observatoire photographique du paysage.

Viviane Froidevaux explique à l'assemblée les projets de création de nouvelles mares dans le cadre du Plan de gestion intégré des pâturages à la Chaux-de-Fonds.

Bettina Erne donne un aperçu des projets de plantation de berges boisées dans le périmètre réservé aux eaux du Doubs, en collaboration avec les agriculteurs, les entreprises ainsi que les bénévoles, mais également la création de haies, de tas de bois et de pierres pour les petits animaux.

Carine Heiniger présente les projets visant le maintien d'arbres-habitats en zone ouverte et la plantation d'arbres pour assurer le rajeunissement.

Lise Laville informe sur les nouveaux produits labellisés et leur promotion dans différents marchés et par la création du carton gourmand.

Cédric Cerf retrace les nouveautés apportées à l'offre de promotion du cheval franches-montagnes : un nouvel éleveur a rejoint le cercle des éleveurs accueillant le public pour des visites d'élevages ; cette offre touristique a fait l'objet d'une promotion spécifique durant la tournée d'été du chanteur Christophe Meyer dans les fermes ; un poster recto/verso a été imprimé et sera distribué aux personnes prenant part aux visites d'élevages.

Laure Chaignat, responsable du Centre Nature Les Cerlatez commente le suivi du chantier de réfection des chemins et sentiers autour de l'étang de la Gruère ; le Parc assure la coordination de ce chantier sur mandat de la commune de Saignelégier. Elle donne également un aperçu sur les animations scolaires et grand public ainsi que les visites et les événements organisés en 2024 au Centre Nature Les Cerlatez.

Sylvine Boillat présente le Programme découverte dans son nouveau format et sa diffusion dans tout le territoire du parc, ainsi que la création de spots publicitaires radio (RFJ) et TV (Canal alpha).

Comptes 2024

Recettes détaillées en CHF :

- Subvention OFEV : 607'000.- (42%)
- Subventions cantonales : 170'817.- (12%)
- Contributions propres : 458'947.- (32%), dont communes 62'213.- (4%)
- Autres produits : 67'373.- (5%)
- Projets hors convention : 121'213.- (7%)
- **TOTAL : 1'430'350.-**

Recettes de la convention-programme 2020-2024 en CHF :

- Subvention OFEV : 607'000.- (46%)
- Subventions cantonales BEJUNE : 175'817.- (14%)
- Parc : 526'320.- (40%)
- **TOTAL : 1'309'137.-**

Dépenses en CHF :

- OS1 Nature et Paysage : 503'096.- (35%)
- OS2 Economie durable : 223'820.- (15%)
- OS3 Sensibilisation : 484'906.- (33%)
- OS4 Gestion : 108'094.- (8%)
- Projets hors convention : 119'176.- (8%)
- Extraordinaires : -18'116.- (4%)
- **TOTAL : 1'420'979.-**

Évolution des dépenses depuis 2014 : les charges sont stabilisées entre 1,2 et 1,4 million de francs par année depuis 2020

Résultat 2024 : bénéfice de CHF 9'371.-

Bilan au 31.12.2024

A l'actif :

- Liquidités : 373'010.-
- Créances : 1'758.-
- Transitoires : 130'459.-
- **Total de l'actif : 505'227.-**

Au passif :

- Créanciers : 20'405.-
- Transitoires : 36'274.-
- Provisions : 395'000.-
- Fortune : 53'548.-
- **Total du passif : 505'227.-**

La révision des comptes 2024 a été effectuée courant février par la fiduciaire Vigilis à La Chaux-de-Fonds, sur la base du contrôle restreint.

La commission de gestion et des finances, le bureau exécutif, le comité élargi et l'organe de révision ont émis un préavis positif sur le rapport de gestion et les comptes 2024.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport de gestion et les comptes 2024 ainsi que le rapport de l'organe de révision et donne décharge au comité et à la structure professionnelle.

La présidente remercie l'assemblée pour la confiance ainsi exprimée. Elle remercie chaleureusement toutes les personnes, institutions et organismes et les collaborateurs du parc qui ont contribué au succès des activités du Parc.

6. Nomination de l'organe de révision

Il est proposé de reconduire le mandat de révision des comptes de l'Association Parc naturel régional du Doubs à la société Vigilis SA à La Chaux-de-Fonds pour une durée d'une année.

L'assemblée accepte à l'unanimité la reconduction du mandat de l'organe de révision.

7. Fixation des cotisations 2026

Le comité propose de maintenir les cotisations annuelles actuelles qui sont de :

- CHF 3.00 par habitant pour les 3'000 premiers habitants d'une commune et de CHF 0.20 par habitant pour les habitants suivants
- CHF 40.00 pour les personnes morales
- CHF 20.00 pour les personnes physiques

La présidente rappelle, qu'il s'agit du montant de cotisation le plus bas de tous les Parcs naturels régionaux de Suisse.

L'assemblée accepte à l'unanimité de maintenir inchangé le montant des cotisations pour l'année 2026.

8. Election à la vice-présidence

Jacques-André Maire a souhaité mettre fin à son mandat en même temps que Véronique Gigon, mais a prolongé son mandat jusqu'à cette assemblée générale afin de permettre une transition en douceur avec son successeur.

Présentation de la candidature de Patrick Herrmann au poste de vice-président

La présidente présente M. Herrmann et relève que la plupart des personnes de la Chaux-de-Fonds l'ont connu comme enseignant au lycée Blaise-Cendrars. Directeur de ce dernier durant plusieurs années, M. Herrmann s'est également engagé en politique en tant que membre du Grand Conseil neuchâtelois, du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds et dans le parti des Verts neuchâtelois. Mathilde Crevoisier Crelier se dit ravie de pouvoir compter sur ses connaissances et son vaste réseau.

La présidente donne la parole à M. Herrmann qui évoque à la fois son intérêt pour la nature depuis son enfance ainsi que son attachement à la région. Il se dit très motivé à reprendre le poste de vice-président et s'engage à défendre avec ferveur cette belle région du Doubs et des montagnes neuchâteloises et jurassiennes.

L'assemblée accepte par acclamation la candidature de Patrick Herrmann à la vice-présidence de l'association du PNRD. M. Herrmann remercie l'assemblée et prend sa fonction de suite.

La présidente remercie vivement les membres sortants du comité : Véronique Gigon, ancienne présidente, Jacques-André Maire, ancien vice-président, Cédric Dupraz, ancien représentant de la commune du Locle, et Théo Huguenin-Elie, ancien représentant de la commune de La Chaux-de-Fonds. Ce dernier, excusé ce soir, passe son bon message à tous les membres et aux organes du PNRD. Un cadeau est remis aux trois personnes présentes qui adressent quelques mots de remerciements à l'assemblée.

9. Convention-programme 2025-2028 : information

La présidente rappelle le processus depuis la dernière AG, l'envoi du dossier à la Confédération puis la négociation et la décision de l'OFEV. Le résultat final peut être qualifié d'excellent, le dossier ayant été accepté dans son intégralité, y compris l'augmentation des moyens financiers. Cette augmentation de la contribution fédérale devra s'accompagner d'une augmentation des financements privés dans la même proportion afin de respecter les critères de financement des parcs naturels régionaux (pas d'augmentation des financements cantonaux et communaux). La recherche de fonds par l'équipe professionnelle devra donc s'intensifier.

La direction du Parc évoque l'organisation plusieurs réunions des communes membres, du comité et des commissions du PNRD afin de préparer le lancement des différents projets.

Les nouveaux projets qui démarrent en 2025 sont les suivants :

- Pâturages boisés, par des mesures de soutien au rajeunissement
- Nature au village, par des mesures de sensibilisation des habitants, des écoles, des entreprises, des communes et par des mesures d'aménagements en faveur de la biodiversité dans le milieu bâti.
- Mobilité, soutien aux acteurs et promotion de la mobilité douce, du covoiturage, etc.
- Energie, pas de grand projet mais actions de sensibilisation et de réflexion sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie, mettre les acteurs en relation
- Distribution des produits et circuits-courts, favoriser l'écoulement de la production locale
- Nouvelles offres touristiques
- Nouvelle animation scolaire, sans doute sur la thématique de l'alimentation
- Nouvelle porte d'entrée des Brenets, au bord du lac des Brenets, inauguration dans deux ans
- Recherche, collaboration avec les hautes écoles et les universités.

10. Divers

Pierre-Yves Jeannin informe de la réédition du guide ISSKA sur la Vallée du Doubs.

La parole est donnée à M. David Eray, Ministre de l'environnement du canton du Jura, qui félicite le Parc pour l'organisation de cette assemblée générale avec en préambule la visite de l'entreprise Crevoisier SA. Il nous indique que c'est sa dernière assemblée générale en tant que ministre et qu'il viendra aux prochaines comme membre individuel. Il apporte les salutations du Gouvernement jurassien et salue la qualité du travail des intervenants dans les différents projets du Parc. Il relève avec satisfaction la transition fluide dans la présidence du Parc et remercie toutes les personnes qui s'engagent et qui se sont engagées au sein des organes. Le Gouvernement jurassien a décidé de maintenir sa contribution financière au Parc du Doubs, malgré la période économique difficile, pour privilégier la préservation des joyaux de la région, tel que l'étang de la Gruère, et l'équilibre entre la nature et la valorisation par le tourisme.

Des remerciements sont adressés à l'équipe du Parc du Doubs pour avoir préparé l'AG, ainsi qu'à la commune des Genevez qui offre l'apéritif qui suit la séance.

La séance est levée à 20h55.

La séance est suivie par une présentation de la problématique du frelon asiatique par Mme Nadia Gagnebin de Lajoux, vulgarisatrice pour la société d'apiculture des Franches-Montagnes.

